

BULLETIN MUNICIPAL

MAG³ Saint-Marcellin en-Forez



Les journées du Patrimoine

Dossier

Objectif : Label village fleuri !



Entretien de chaudières
Dépannages
Plomberie
Chauffage

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr



La nouvelle énergie du bâtiment



Frédéric LEPETIT

Toutes marques

- Réparation
- Entretien
- Restauration
- Vente
- Vitrage

06 74 14 38 50
lepfred@hotmail.fr
12 B rue des Tuileries
42680 St-Marcellin-en-Forez
www.fredauto.fr

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

www.les-menus-services.com



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à Saint-Etienne métropole

- Menu à la carte à partir de 11.30€ TTC (7.91€ après aides fiscales).
- **Composez vous-même** votre repas parmi un large choix.
- Les conseils d'un(e) **diététicien(ne)** pour un suivi personnalisé.
- Payez 100%... **soyez remboursés de 50%** du service* grâce à l'avantage fiscal en vigueur.
- **95.83%** des clients sont globalement satisfait ou très satisfait.

Contactez votre agence
04 69 35 28 64



* Crédit d'impôt ou réduction fiscale sur vos dépenses de services à la personne sans distinction de revenu. Art. 82 Loi Finances n° 2016-1917 du 29/12/2016



Jérémy BARTOLOMÉO

04 77 52 85 36 • 06 64 35 02 34
jeremy.bartolomeo@orange.fr
www.maconnerie-bartolomeo-latourette.fr

68, Chemin de la Visa • 42380 ABOEN




GARAGE BREUIL
12, Route de Bonson
42680 Saint-Marcellin en Forez
www.citroen-breuil.fr
Tel. : 04 77 52 81 09 Courriel : garage.breuil@wanadoo.fr

- Réparateur agréé et agent commercial
- Vente de Véhicules neufs Citroën & occasions toutes marques
- Mécanique toutes marques, Carrosserie agréée assurances
- Agréé et habilité à établir votre carte grise



A votre service depuis 1953.



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien
Véhicules Tourisme - Gaz - Elec
4x4 - Collection et camping-car

42160 BONSON
04 77 55 09 55



SEBASTIEN LAFOND PAYSAGISTE



Espaces verts • Parcs et jardins • Taille • Elagage Débroussaillage
Petite maçonnerie • Dallage clôture • Terrassement
Chantier tracto-pelle ou mini-pelle

DEVIS GRATUIT
870 ROUTE DE SURY 42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
04 77 61 14 70 - 06 72 62 05 02

Charpente • Couverture • Menuiserie

Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80



édito



Magazine municipal

#28 // JANVIER 2024

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
24 rue Charles de Mazenod
42680 Saint Marcellin en Forez
04 77 36 10 90
mairie@saintmarcellinforez.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Eric LARDON

RESPONSABLE EDITION :
Christiane CLUZEL

REDACTION :
Commission communication

CREDITS PHOTOS :
©Mairie de St-Marcellin

REALISATION : REPOSEDITIONS

IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2600 ex
Imprimé sur papier recyclé

CONTACT :
christiane.cluzel@saintmarcellinforez.fr

Correspondant de presse
La Tribune/Le Progrès :
Daniel DE SIMONE - 8 imp. du Mas
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
06 43 26 87 91
dadyds@orange.fr

Construisons ensemble le futur de notre commune

Chère Marcellinoise, Cher Marcellinois,

Il est difficile de ne pas ressentir la gravité des conflits qui secouent notre monde. Les événements tragiques qui se déroulent, notamment entre les Israéliens et les terroristes du Hamas, nous plongent dans une tristesse et une préoccupation profonde. Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes. Cet événement et ce conflit mettent en évidence les dissemblances de notre planète.

En France, nous croulons sous un trop-plein de textes règlementaires contraignants : laissons davantage de responsabilités et de pouvoirs de décision aux élus locaux qui, eux, connaissent bien, s'investissent et aiment leur territoire.

La rentrée scolaire de septembre 2023 a été l'occasion pour les jeunes Marcellinois de s'approprier pleinement le nouveau pôle enfance jeunesse avec un espace et un établissement répondant aux enjeux climatiques en matière de construction.

La fin d'année 2023 a aussi été l'occasion pour les usagers, les habitants et les commerçants de s'exprimer sur le futur aménagement de la rue de la Libération et de la place des Combattants. La consultation a recueilli 444 avis. Les réponses ont fait l'objet de nombreuses remarques positives notamment sur la circulation des voitures, vélos, piétons.

Certaines remarques formulées font ressortir le besoin de clarifier le plan de circulation et les places de stationnement. D'autres remarques vont pouvoir être prises en compte pour finaliser le projet (positionnement du mobilier urbain, végétalisation, emplacement du monument aux morts, abri couvert, etc...).

La qualité de vie dans notre commune est l'une de mes priorités de ce mandat. Construisons ensemble le futur de notre commune et continuons de faire de notre centre-bourg, un endroit attractif où il fait bon vivre !

En cette période hivernale, j'invite une nouvelle fois, tous les utilisateurs de structures communales, à la responsabilité quant à l'utilisation de nos bâtiments communaux. Il est inutile de rappeler à la population que le coût de l'énergie a et va encore augmenter et il est donc du devoir de chacun de respecter les différentes structures mises à disposition par la mairie et de se comporter en "bon père de famille" comme chacun le ferait chez soi.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2024 !

Eric LARDON,
votre maire.

Sommaire

EDITO ERIC LARDON	P.3
VIE MUNICIPALE LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE	P.4à8
DOSSIER CANDIDATURE LABEL VILLAGE FLEURI	P.9à12
VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS	P.13à15
VIE ECONOMIQUE ACTUALITES DES COMMERÇANTS	P.16
INFOS MUNICIPALES	P.17à19

Rétrospective

Les principaux événements municipaux...

Samedi 2 septembre : Accueil des nouveaux arrivants



C'est à la salle Gilles Malsert que s'est déroulée la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. De nombreuses familles nouvellement installées sur la commune ont répondu à l'invitation de la Municipalité.

Forum des associations

Beaucoup de visiteurs ont franchi les portes de la salle Bernard Rouby pour venir à la rencontre des associations présentes afin de se renseigner ou de s'inscrire pour reprendre une activité.



Jeudi 5 octobre Concert opéra "La Serva Padrona"

L'édition 2023 du festival Baroque en Forez s'est déroulée du 29 septembre au 8 octobre sur le thème des "Récits baroques". La commune de Saint-Marcellin-en-Forez a accueilli le jeudi 5 octobre le concert opéra "La Serva Padrona". Dans l'église quasi comble, le public a été enthousiasmé par ce concert exceptionnel.



L'Adjudant-chef Benjamin Teyssier de la gendarmerie de Saint-Just-Saint-Rambert est venu échanger avec les référents du dispositif "participation citoyenne". Il a rappelé que ce dispositif consiste à réunir des citoyens par quartiers, hameaux qui sont les interlocuteurs privilégiés entre leurs voisins, la gendarmerie et la police municipale pour signaler des faits inhabituels ou des comportements suspects aux abords des habitations. Frédéric Villemagne, responsable de la police municipale a souligné que ce dispositif permet également de gagner un temps précieux et d'être plus réactif et plus efficace dans la résolution des enquêtes ou lors d'exactions. Partout où ce dispositif a été mis en place, il a permis aux communes concernées d'améliorer leur qualité de vie, leur quiétude, et même de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier, devenus acteurs de leur propre sécurité.

Mardi 31 octobre Encore une belle réussite pour Halloween 2023 !



L'atelier maquillage a rencontré un franc succès. Momies, vampires, loups garous, squelettes et fantômes sont ensuite partis à la chasse aux bonbons dans les rues du centre-bourg avant un final mémorable dans la cour de l'hôtel Tournon... Entre le spectacle laser, la soupe et la traditionnelle distribution de bonbons, petits et grands ne savaient où donner de la tête !

Samedi 11 novembre Commémoration



Le public a répondu présent, cette année encore, afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918. Un moment chargé d'histoire et d'émotion, rappelant la valeur inestimable de la paix dans un monde où les conflits persistent.

Anciens combattants, militaires, pompiers, élus, enfants du CMEJ, harmonie, Marcellinois(es) ont tous contribué à la réussite de cette cérémonie. Leur présence souligne l'importance de se souvenir, d'apprendre et de travailler ensemble pour un avenir plus pacifique.

Mercredi 15 novembre Réunion des voisins vigilants



Samedi 9 décembre : Foire annuelle

La foire annuelle s'est déroulée, avec une météo clémente. Elle reviendra sans nul doute l'année prochaine le deuxième samedi de décembre avec de nouvelles animations. Les points forts de cet événement ont été les moments de convivialité avec les dégustations, les casse-croûtes foire, le vin chaud et la traditionnelle "cacotte" spécialité des pâtisseries Marcellinois.



Vendredi 15 décembre : Vœux au personnel



Vendredi 15 décembre, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu salle Bernard Rouby. Le Maire Éric Lardon, le 1^{er} Adjoint en charge du personnel Alain Tholot et le Directeur Général des Services Yann Durand ont tour à tour présenté leurs vœux aux agents. Cette cérémonie a été suivie d'un moment convivial entre élus et personnel.

Les Travaux et chantiers

Le service "Voirie"

Les agents du service "voirie" ont installé les décorations électriques de Noël avec de nouveaux motifs lumineux, réalisé l'élagage des arbres du bois communal de Rachasset afin que l'entreprise Duplain puisse réaliser des pistes permettant l'accès aux véhicules des pompiers dans le cadre de la défense incendie. Ils ont également assuré l'entretien de plusieurs chemins ruraux, la livraison de matériaux pour la réfection des pistes au BMX et installé des potelets rue du Docteur Guinard.

Les travaux d'aménagement du parking de l'Aventure du Rail et ceux de l'aménagement du parking d'Outre l'Eau ont été réalisés par l'entreprise TPCF.



Parking "Outre l'Eau"



Parking "Aventure du Rail"



Le service "Espaces verts"

Les agents du service des "espaces verts" ont installé des décorations de Noël "non électriques". Ils ont également planté des « bisannuelles » et des bulbes dans les massifs, installé une serre/tunnel pour hiverner les plantes à massif, réalisé des semis avec l'aide du service voirie, créé un nouveau massif dans la cour intérieure de la mairie et engazonné le parking d'Outre l'Eau. Ils ont commencé à planter les végétaux aux pieds des arbres (appelées noues) du boulevard du Couhard et réalisé des pieds des murs fleuris situés allée de l'Orme et devant le cimetière. Cette intervention consiste à ameubler le pied de mur, semer les graines, les recouvrir légèrement et arroser le sol. Le mélange comprend des plantes vivaces et annuelles.

Zoom sur la revégétalisation des allées du cimetière : Les produits phytosanitaires étant interdits dans les cimetières, cela a conduit les services de la commune à réfléchir à une nouvelle façon de traiter ces espaces pour conserver à ce lieu de recueillement le cadre qu'il mérite. C'est pourquoi, les services "espaces verts" et "voirie" ont expérimenté en novembre une technique d'engazonnement innovante, l'hydromulching, pour revégétaliser les allées du cimetière.



Le service "Bâtiment"

Les agents du service "bâtiment" ont installé la fibre dans différents bâtiments communaux, assuré les travaux de mises aux normes dans les écoles, posé des faïences au Pôle Enfance Jeunesse et un panneau d'information pour le club de tennis et effectué des travaux de remise en état des vestiaires du foot...

Les travaux en collaboration avec Loire Forez-Agglomération



Sécurisation de l'Aventure du Rail

Après plusieurs mois de travaux afin de sécuriser les lieux, l'Aventure du Rail a rouvert aux piétons, vététistes et cavaliers... L'Aventure du Rail est un chemin de randonnée en linéaire de 28 km au départ de la gare des Plantées à Saint-Marcellin-en-Forez jusqu'à Estivareilles en passant par Périgneux, Luriecq, Valinches (Marols) et Saint-Bonnet-le-Château. L'itinéraire emprunte l'ancienne voie de chemin de fer qui reliait Bonson à Sembadel.



Les travaux d'aménagement du **boulevard du Couhard** avec voie à double sens de circulation, voie verte, trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, places de stationnement, plantations d'arbres... sont terminés.

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Dimanche 10 septembre :

4^{ème} marche Gourmande & Solidaire "Croqu'Nature"

Cette année, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes organisait cette marche au profit de l'amicale pour le don de sang Sury /Saint-Marcellin /Bonson.



C'est lors d'une petite cérémonie sympathique qui s'est déroulée le samedi 28 octobre en mairie que les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont remis les bénéfices (1200€) de la marche gourmande & solidaire "Croqu'Nature" aux responsables de l'amicale pour le don de sang Sury/Saint-Marcellin /Bonson.



Samedi 18 novembre
Accueil des nouveaux élus

A la suite des élections dans les classes de CM1 des écoles Marcellinoises, 6 enfants ont été élus. 20 enfants composent désormais le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.



Samedi 25 novembre : Visite de la station d'épuration "Eau'rizon"

Cette visite pédagogique a permis aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de comprendre le fonctionnement et la nécessité de cet équipement performant et éco-responsable. La majorité d'entre eux n'était jamais entrée dans une station d'épuration et ils ont écouté avec attention les explications fournies par le responsable de Veolia. Ils ont été très sensibles aux méfaits des lingettes et autres déchets rejetés dans les égouts.



ZOOM : STOP au tout à l'égout ! La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison.

Loire Forez-Agglomération oeuvre quotidiennement à l'amélioration des performances des 168 stations d'épuration dont la station d'épuration Eau'rizon implantée sur la commune et les 2000 km de réseaux. Elle veille également à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Bien que couramment appelés "tout à l'égout", les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir ! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les évier ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) : à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

Formation premiers secours : Elèves de CM2 école "La Paix"



En fin d'année 2023, les élèves des trois classes de CM2 de l'école élémentaire "La Paix" de Saint-Marcellin-En-Forez ont eu la chance de bénéficier d'une formation aux premiers secours. Organisée sur plusieurs semaines, cette intervention a été réalisée par les bénévoles de la Croix Rouge. Elle a permis aux enfants d'essayer de protéger et d'alerter en cas de danger, de réaliser la Position Latérale de Sécurité ou bien de vérifier la conscience et la respiration des victimes. A l'issue de la formation, un diplôme a été remis à tous les élèves, en partenariat avec l'association du Don du Sang, qui a financé l'intervention.

Jeudi 12 octobre Semaine bleue

Le CCAS a innové cette année en proposant aux retraités de plus de 70 ans un après-midi au Quai des Artistes à Montbrison avec le spectacle "Une Chambre pour deux" avec deux comédiens, fort talentueux, qui les a emmenés dans un délire nocturne à un rythme effréné. Le spectacle a été suivi d'une dégustation gourmande avant le retour sur la commune.



CCAS Les principales animations du Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 5 novembre Bourse aux Jouets et Puériculture

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez organisait sa traditionnelle bourse aux jouets et puériculture qui a fait, cette année encore, salle comble et accueilli beaucoup de visiteurs. À l'issue de cette matinée, il a été proposé aux exposants qui le souhaitent de confier leurs invendus au Secours Populaire.



Samedi 25 novembre : Visite de la station d'épuration "Eau'rizon"

Cette visite pédagogique a permis aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de comprendre le fonctionnement et la nécessité de cet équipement performant et éco-responsable. La majorité d'entre eux n'était jamais entrée dans une station d'épuration et ils ont écouté avec attention les explications fournies par le responsable de Veolia. Ils ont été très sensibles aux méfaits des lingettes et autres déchets rejetés dans les égouts.



ZOOM : STOP au tout à l'égout ! La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison.

Loire Forez-Agglomération oeuvre quotidiennement à l'amélioration des performances des 168 stations d'épuration dont la station d'épuration Eau'rizon implantée sur la commune et les 2000 km de réseaux. Elle veille également à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Bien que couramment appelés "tout à l'égout", les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir ! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les évier ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) : à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

Formation premiers secours : Elèves de CM2 école "La Paix"



En fin d'année 2023, les élèves des trois classes de CM2 de l'école élémentaire "La Paix" de Saint-Marcellin-En-Forez ont eu la chance de bénéficier d'une formation aux premiers secours. Organisée sur plusieurs semaines, cette intervention a été réalisée par les bénévoles de la Croix Rouge. Elle a permis aux enfants d'essayer de protéger et d'alerter en cas de danger, de réaliser la Position Latérale de Sécurité ou bien de vérifier la conscience et la respiration des victimes. A l'issue de la formation, un diplôme a été remis à tous les élèves, en partenariat avec l'association du Don du Sang, qui a financé l'intervention.

Jeudi 12 octobre Semaine bleue

Le CCAS a innové cette année en proposant aux retraités de plus de 70 ans un après-midi au Quai des Artistes à Montbrison avec le spectacle "Une Chambre pour deux" avec deux comédiens, fort talentueux, qui les a emmenés dans un délire nocturne à un rythme effréné. Le spectacle a été suivi d'une dégustation gourmande avant le retour sur la commune.



CCAS Les principales animations du Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 5 novembre Bourse aux Jouets et Puériculture

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez organisait sa traditionnelle bourse aux jouets et puériculture qui a fait, cette année encore, salle comble et accueilli beaucoup de visiteurs. À l'issue de cette matinée, il a été proposé aux exposants qui le souhaitent de confier leurs invendus au Secours Populaire.



Mercredis 13 & 20 décembre

Distribution de tickets de cinéma

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez a distribué, comme chaque année, une place de cinéma à chaque collégien Marcellinois sur présentation de leur cahier de correspondance. Ce ticket permet à chaque collégien d'assister à la projection de leur choix au Family Cinéma.



Samedi 16 décembre

Distribution de Colis aux Aînés



Le CCAS a offert aux Aînés de 70 ans et plus, un colis gourmand de Noël. Au total, 506 colis (286 individuels et 180 doubles pour les couples, 40 colis aux résidents de l'EHPAD Les Bleuets) ont été distribués par les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal. Le budget consacré aux colis est de 12 600 €.

Jeudi 28 décembre

Colis de Noël et visiteurs de haut vol à l'EHPAD "Les Bleuets"

Le CCAS a offert un colis aux résidents de l'EHPAD "Les Bleuets" ainsi qu'un spectacle dédié aux oiseaux de proie présenté par la Volerie du Forez. Les résidents ont pris beaucoup de plaisir durant cet après-midi un peu particulier.



Bruyas

AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (TPMR)
TRANSPORT DE COLIS URGENTS



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Dossier

Saint-Marcellin-En-Forez, commune candidate au label Village fleuri !

Le concours des villes et villages fleuris est un concours créé en 1959, organisé en France pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes et villages. Il est gratuit et ouvert à toutes les communes. Les récompenses vont de 1 à 4 fleurs. Les pancartes de 1 à 3 fleurs sont désignés par le comité régional qui sélectionne les villes et villages susceptibles d'obtenir une récompense. La quatrième fleur et le Grand Prix sont attribués par le conseil national. Avec le temps, les critères ont évolué, et prennent désormais en compte les aspects environnementaux (biodiversité, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, système de gestion...) et de soutenabilité du fleurissement.

La commune de Saint-Marcellin-En-Forez s'est inscrite à la démarche des "Villes et villages fleuris" auprès du conseil régional, sur l'initiative de Ludovic Buisson, responsable des services techniques, avec l'appui du maire et des élus. C'est la première fois que la commune participe à ce concours, avec l'aide des agents municipaux qui entourent de toutes leurs attentions les massifs fleuris qui embellissent la commune. Plusieurs critères entrent en jeu pour obtenir le label. Le patrimoine doit être valorisé avec des espaces verts qui sont une composante essentielle de la qualité de

vie ; des promenades, aires de jeux, places bien entretenues et fleuries. Le jury est aussi sensible au fait que les réseaux soient enfouis et non apparents, qu'à la politique d'isolation thermique des bâtiments ainsi qu'à la gestion de l'éclairage public et à la réduction de la consommation d'eau potable pour l'arrosage.

En résumé, la commune doit être mise en valeur pour favoriser l'accueil des visiteurs, tout en favorisant le lien social et en prenant garde à préserver l'environnement.

Pourquoi concourir ?

Saint-Marcellin-En-Forez fait depuis plusieurs années des efforts environnementaux et nous voulons faire connaître notre commune. Cette 1ère fleur serait un plus : elle complètera les autres points forts de la commune, comme notre patrimoine, nos nombreux aménagements et chemins de randonnées. C'est une continuité pour faire de notre commune un lieu accueillant qui devrait permettre aussi de dynamiser l'activité de nos commerçants.

L'implication des Marcellinois et le label

**Le fleurissement des habitations entre également en compte pour obtenir le label village fleuri !
Votre concours nous aidera à obtenir cette distinction puisque le fleurissement réalisé par les habitants est pris en compte par le jury régional qui visitera notre commune au cours de l'été 2024.**

Soyez nombreux à fleurir, toutes vos initiatives seront les bienvenues !

Opération "Fleurissement des pieds de murs"

Un sachet de graines de vivaces fleuries **offert** !

La commune offrira aux Marcellinois(es) de la commune qui le souhaitent un sachet de mélange de graines de vivaces fleuries à semer dès le mois de septembre au sein de leur propriété à la seule condition que le semis soit visible du domaine public. Cette opération de distribution de mélange de graines vivaces fleuries pour "pieds de murs" rentre dans le cadre :

- de l'embellissement, de l'entretien et de la qualité des espaces publics,
- du lien social (action d'animation et de sensibilisation auprès de la population),
- de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Enfin, cette démarche volontaire permet de valoriser l'identité paysagère et plus généralement la qualité de vie et l'attractivité de la commune.



A savoir :

Cette opération est réservée aux habitants de Saint-Marcellin-En-Forez.

Seules les réalisations visibles de l'espace public (de la rue, d'une place...) seront prises en compte. L'entretien des semis sera ensuite assuré par les habitants eux-mêmes : arrosage si manque de pluie, désherbage si plantes invasives, plantation en cas de besoin. Les habitants souhaitant participer devront s'inscrire en mairie au plus tard le 27 avril 2024.

Les sachets de graines seront disponibles, avec une notice explicative pour semer et entretenir, à l'accueil de la mairie à partir du 21 juin 2024. Si vous respectez les critères ci-dessus un sachet de mélanges vivaces fleuris vous sera remis (un seul par foyer)

Opération Graines de "Pieds de mur"

Bulletin à retourner en Mairie avant le 27 avril 2024.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je souhaite avoir un sachet de mélanges de graines vivaces fleuries pour "pieds de murs"

Le sachet sera à retirer, à partir du 21 juin 2024, en mairie avec une notice explicative pour semer et entretenir.

Votre adresse est nécessaire pour identifier votre propriété afin que les semis ne soient pas considérés comme des mauvaises herbes et qu'elles se développent dans de bonnes conditions.

Fait à Saint Marcellin en Forez, le

“village fleuri”

Concours communal de Fleurissement

Chaque année, les Marcellinois qui le souhaitent peuvent participer au fleurissement de leur village en s'inscrivant au concours des Maisons fleuries (fenêtres, balcons, jardins, cours). La Commune, récompense à ce titre les personnes ayant réalisé des aménagements floraux visibles de la voie publique.

Au-delà de la compétition, ce concours apporte dès la fin du printemps et jusqu'au début de l'hiver, un agrément supplémentaire à notre commune et pour tous ceux qui y passent.



Bulletin de participation Concours des Maisons Fleuries 2024

Bulletin à retourner en Mairie avant le 24 juin après avoir pris connaissance de la charte (disponible sur le site Internet de la Mairie et à l'accueil de la Mairie).



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Par mon inscription à ce concours, je confirme avoir pris connaissance de la charte et autorise le jury à photographier mes réalisations végétales et florales et l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours.

Je souhaite concourir dans la catégorie suivante :

- Maison, villa avec jardin, cour... Maison avec balcon, fenêtre, terrasse
- Autre (ex : commerce, ferme...) :
- “Les Petits Jardiniers en herbe” (plantations réalisées par les enfants)
Préciser nom, prénom et âge de l'enfant :

Infos/développement durable :

- Système d'arrosage : Puits Goutte à goutte Récupérateur d'eau de pluie Autre
- Utilisation de paillis contre l'évaporation de l'eau Utilisation de compost Utilisation de fertilisants naturels
- Autres (à préciser)

Fait à Saint Marcellin en Forez, le



Opération FLORE ET SENS

La commune de Saint-Marcellin-en-Forez participera en 2024, avec 14 communes, à l'opération FLORE ET SENS qui se tiendra, cette année, dans le parc Mellet Mandard de Saint-Just-Saint-Rambert.

Chaque commune aura un aménagement paysager de 16m² à réaliser sur un thème précis.

Cet espace, ouvert au public de juin à octobre 2024, permettra à toutes et tous de découvrir diverses créations des espaces-verts de notre commune mais aussi celles des autres villes participantes.

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

L'HORME

3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22

**SORBIERS**

9 rue Jean Berthon
ZI du moulin Gilier
04.77.53.80.68

SAINT-GENEST-LERPT

Dourdel
04.77.90.95.06

PIERRES NATURELLES // GRÈS CÉRAMÉ // BOIS // GALETS DÉCORATIFS // PAREMENTS MURAUX // GABIONS

4 AGENCES & 1 E-SHOP SPÉCIALISÉS EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...




PATRICK VERRIERE

T R A I T E U R

Rétrospective

Les principaux évènements de la **vie associative**...

Vendredi 1er septembre Inauguration du sentier botanique de l'ASSEN



Début septembre, l'ASSEN a inauguré son sentier botanique. Dans une ère marquée par les défis du changement climatique, ce sentier devient un espace privilégié pour revaloriser nos forêts, identifier les différentes espèces et envisager l'évolution de nos écosystèmes boisés traditionnels. Ces panneaux, fidèles à notre époque, sont également munis de QR codes. Ces codes, résultat de la collaboration entre les élèves des écoles élémentaires et l'ASSEN, permettront à chaque visiteur d'accéder à des informations complémentaires en ligne, directement sur le site internet de l'association.

Dimanche 24 septembre Dernier dimanche de l'année des puces Marcellinoises organisées par l'ASSEN

Les puces 2023 ont été un bon cru. Elles ont rassemblé sur 20 dimanches du 30 avril au 24 septembre, 2266 exposants pour près de 4000 visiteurs, dans une ambiance traditionnelle. Une partie des recettes de cette année, a permis à l'ASSEN de réaliser le sentier botanique avec plus de 25 espèces d'arbres conditionnés pour s'adapter au réchauffement climatique.



Dimanche 17 septembre Journée du Patrimoine : une mobilisation de plus de 300 personnes sur la journée

Les traditionnelles visites du village, de l'hôtel de Tournon, du manoir du Colombier, de la Maison de l'Armorial et de l'hôtel de Bouthéon ont attiré de nombreux amateurs d'Histoire mais la plus belle réussite de cette journée a été l'opération "Ça cartonne 2" animée par l'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant.



Zoom sur l'opération "Ça Cartonne 2 !"

La porte des Estres a été restituée en lieu et place de son existence passée. Voilà 900 ans que des Marcellinois avaient, eux-aussi, bâti un pont-levis pour se protéger.

Les enfants de l'école maternelle avaient réalisé les "tuiles" de la bretèche (élément défensif du village au Moyen-Âge) et les résidents de l'EHPAD "Les Bleuets" avaient dessiné l'eau des douves (existantes à cette époque) à franchir.

L'ouverture de la porte a permis l'accueil du comte Guy de Forez qui a nommé un capitaine-châtelain, à qui il a remis les clefs de la ville. Cette saynète a été l'occasion de rappeler l'histoire réelle de notre commune.

Cette reconstruction éphémère en cartons, réalisée par l'association "Patrimoine Vivant", s'est déroulée pour le plaisir partagé des petits et des grands. Enfin, chevaliers, damoiselles et ménestrels se sont laissés conter la ville au temps du Moyen Âge, le temps d'un défilé en costumes dans les recoins de notre vieux bourg et de notre histoire avant la destruction finale de ce bel ouvrage éphémère, œuvre de tous les Marcellinois présents.

L'ASSEN, partenaire de l'opération, a récupéré les cartons pour alimenter le compost des jardins familiaux.



Samedi 30 septembre C'était jour de fête à l'EHPAD "Les Bleuets"

Cette journée festive a été un véritable succès, tant pour les résidents que pour leurs familles. Elle a permis de créer de bons souvenirs et de renforcer les liens intergénérationnels.



Samedi 30 septembre Expo Couvige Familles Rurales

L'exposition du couvige de Familles rurales a été une journée riche en rencontres entre dentellières qui se sont appliquées et ont travaillé avec plaisir, dans une ambiance conviviale, devant le public.



Samedi 30 septembre Concert Tributes Goldman & Balavoine organisé par l'OMA

Les musiciens du groupe LAKOTA ont fait vibrer le public marcellinois avec le meilleur de Daniel Balavoine et de Jean-Jacques Goldman.



Dimanche 8 octobre : Repas Saint-Vincent

L'Association Saint-Vincent organisait son traditionnel repas des vendanges avec au programme, variétés, valse, paso-doble et tangos, entrecoupés de quelques morceaux disco années 80 avec Daniel Torti & sa chanteuse Alexandra. Une journée conviviale et festive où les quelques 140 participants se sont régalés des 3 jambons à la broche préparés sur place le matin même. Tout le monde est reparti enchanté en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.



Samedi 14 octobre : Théâtre avec "Les Carrés M'en Fou"

Le comité des fêtes proposait du théâtre avec "Les Carrés M'en Fou". Des artistes exceptionnels avec une comédie explosive "y'a de L'Otage dans L'Air" dans une salle comble où le public a passé un grand moment de détente et de rires.



Dimanche 15 octobre : Loto

C'est dans la salle Bernard Rouby que s'est déroulé, dans une ambiance conviviale, le loto organisé par le sou des Écoles Marcellinois. Globalement, la manifestation fut une réussite.



Vendredi 20 octobre : Forez Rétro Auto Moto

L'association Forez Rétro Auto Moto remerciait ses sponsors.



Mardi 24 octobre : Don de Sang sur la Commune

Mardi 24 octobre, l'Amicale pour le Don De Sang Bénévole, Sury Le Comtal, Saint Marcellin, Bonson en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang de Saint-Etienne, a organisé une collecte de sang sur la commune qui a accueilli 144 donneurs dont 13 nouveaux.



Calendrier des Collectes 2024

- Vendredi 23 Février de 15h à 19h
Pôle Festif de l'Onyx (chartonnes) à Sury-Le Comtal
- Lundi 22 Avril de 15h à 19h
Salle Bernard Rouby à Saint-Marcellin-En-Forez
- Mardi 18 Juin de 15h à 19h
Salle Barbara à Bonson
- Mardi 23 Juillet de 15h à 19h
Salle Bernard Rouby à Saint-Marcellin-En-Forez
- Vendredi 23 Août de 15h à 19h
Pôle Festif de l'Onyx (chartonnes) à Sury-Le Comtal
- Jeudi 24 Octobre de 15h à 19h
Salle Barbara à Bonson
- Mardi 24 Décembre de 9h à 12 h et de 15h à 19h
Salle Barbara à Bonson

Mercredi 25 octobre et samedi 25 novembre : Danser Bouger Bouger

L'année 2023 s'est terminée pour Danser Bouger Bouger (DBB) par la Zumba party "Halloween" et la Zumba caritative "Années 80" au profit du Téléthon. Ces deux soirées se sont déroulées dans une super ambiance.



Lundi 6 novembre : FNACA

Lundi 6 novembre 2023, le comité local de la Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord (Fnaca) a tenu son assemblée générale, sans son président, Jacky Cheucle, qui a donné sa démission pour raisons de santé. Suite à cette assemblée générale, Marcel Bonnefoy, membre présent et actif depuis de nombreuses années, succède à Jacky Cheucle à la présidence. Il est entouré d'un bureau constitué de Mme Faure, Messieurs Cheucle, Dupuy, Goutte, Meynard, Moulin Riocreux et Salardon, le porte-drapeau étant Jean Eckert.



Vendredis 10 novembre & 8 décembre SMAC

Saint Marcellin Art et culture (SMAC) a proposé avec Altaïr conférences deux documentaires au cours de cette fin d'année. Le premier documentaire sur « Le Mekong » était de Philippe Jacq et le deuxième sur les "Peuples du froid" de Jacques Decoin. Ces conférences sont suivies de véritables moments d'échanges avec ces conteurs du monde.



Vendredi 17 novembre & samedi 18 novembre 4^{ème} Salon des vins de l'AOC (Apprentis Œnologues Club) Marcellinois

Une très belle édition avec 21 viticulteurs et 9 stands de gastronomie qui a accueilli un grand nombre de visiteurs et enregistré un chiffre très positif pour les viticulteurs au regard des ventes réalisées. Le salon des vins vous donne rendez-vous l'année prochaine le 3ème week-end de novembre.



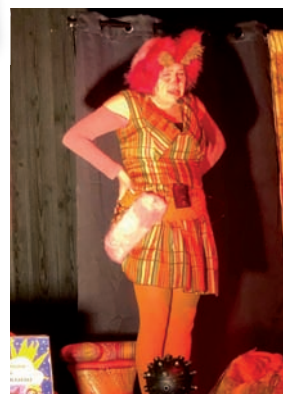
Téléthon Marcellinois

Il s'est achevé le lundi 12 décembre par la traditionnelle remontée de fonds qui enregistre un résultat opérationnel de 12 952,73€. Le téléthon Marcellinois restera, cette année encore, une belle réussite, riche en événements et généreux en terme financier.



Mercredi 27 décembre

Le spectacle "Chabadou" Le chat sauvage a rassemblé près de 80 enfants et leurs parents. Proposé par l'OMA ce spectacle interactif a ravi les enfants et s'est terminé autour d'un goûter.



Entreprendre à Saint-Marcellin-en-Forez

LE PANIER FOREZIEEN

Arnaud Pallandre vient de reprendre le primeur de la rue de la Libération. Arnaud a un cursus en hôtellerie restauration. Après 5 ans dans le monde du salariat, il a décidé de se lancer dans cette belle aventure de reprendre un magasin. Ce qui lui plaît dans ce nouveau challenge est la proximité avec les clients, le plaisir de proposer une jolie gamme de fruits et légumes, de fromages ainsi qu'une partie épicerie de dépannage et aussi de travailler à Saint-Marcellin-En-Forez qui a su conserver un esprit village.



LE PANIER FORÉZIEEN

23 Av. de la Libération • 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
lepanierforezien@gmail.com • Tél. 07 66 46 11 02

BARBARA SABY

CONCEPTRICE-REDACTRICE & CONSEIL EN COMMUNICATION ET MARKETING



En savoir plus : www.barbarasaby.com
06 09 51 56 67 • bsaby.conceptricedactrice@gmail.com

Habitante de la commune depuis 7 ans, et après plus de 18 ans d'expérience professionnelle dans de grandes agences de communication stéphanoises, Barbara Saby a créé une activité de conceptrice-rédactrice et conseil en communication freelance depuis le 1er Septembre. Elle accompagne et conseille les entreprises, les artisans et commerçants, ainsi que les associations, dans l'élaboration de leur stratégie de communication et dans la création de leurs contenus de communication imprimée ou digitale (logo, carte de visite et papeterie, charte graphique et éditoriale, conception-rédaction pour communication imprimée : brochures, flyers, articles de presse ... et pour la communication digitale : contenus de site web, de votre blog).

**Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs,
vous souhaitez annoncer gratuitement le lancement
de votre activité dans le bulletin municipal ?**

Envoyez un mail à Christiane Cluzel :
christiane.cluzel@saintmarcellinforez.fr

AMELIE BOVE

FLEURISTE EVENEMENTIEL

Amélie Bove vient de créer son entreprise de fleuriste événementiel avec l'aide d'une amie fleuriste, avec pour objectif, rendre chaque événement inoubliable. Elle propose sur le secteur de la Loire, décoration florale d'événements (mariage, anniversaire, baptême etc.) mais aussi décoration aux entreprises (vitrine à thèmes, cadres végétaux artificiels), abonnements funéraires pour permettre une gamme de services complets autour de la fleur et pouvoir combler toutes vos attentes dans ce domaine.



Contact : 06 05 09 27 13 • event-by.aa@laposte.net

Sur les réseaux :

Facebook : [EventByAA](https://www.facebook.com/EventByAA) • Instagram : [eventbyaa42](https://www.instagram.com/eventbyaa42)

SAINT-MARCELLIN FAÇADES (SMF)

L'entreprise SMF a démarré son activité sur la commune en mars 2023. Elle est à votre service pour effectuer tous vos travaux de façade.

**Tous travaux de façades
Neuf et rénovation**

☎: 06.62.92.05.35
☎: 06.12.62.05.89
✉: smf4226@gmail.com

Devis gratuit

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal N°27 de septembre 2023.

**Le numéro de téléphone de Grégoire Giroux, Ostéopathe,
est le 06 41 01 88 13.**

La prise de rdv peut se faire par téléphone et également via Doctolib.

Informations Municipales

Résultats de la consultation sur le réaménagement de la rue de la Libération et de la place des Combattants

Une rue piétonne, fonctionnelle et un peu plus verte

Le questionnaire a principalement été rempli par des non commerçants (95.9%), n'habitant pas la rue (97.3%), entre 20 et 60 ans (76.1%). 18 commerçants ont répondu sur 444 questionnaires remplis (04/12/2023)

Les participants empruntent majoritairement la rue plusieurs fois par semaine et fréquentent les commerces.



L'image perçue est moyenne ou bonne pour 68.8%, 13.6% ont une mauvaise image de la rue.



Les personnes restent dans les commerces 5 à 10min pour 60% et 10 à 20min pour 34%.



Ils viennent pour une bonne moitié en voiture (65.1%) et l'autre moitié à pied ou autre mode doux.



Ils sont 27.1% à annoncer être prêt à faire jusqu'à 5 min de marche entre le stationnement et les commerces, 33.9% jusqu'à 3min et 27.8% jusqu'à 1min. Le mode de déplacement prioritaire ressort donc à pied ou à vélo (80%)



79.9% trouve pertinent de conserver les feux tricolores dans l'état actuel de la rue.

Ils sont partagés sur l'emplacement actuel du Monument aux Morts, 57.4 % trouve le site non propice au recueillement solennel et sécurisé.



Ils pensent que les plantations et les espaces verts en centre bourg sont bien mais qu'il en manque. Certains préfèrent prioriser le stationnement et avoir moins d'espaces fleuris.



Ils sont globalement satisfaits de la gestion des déchets dans la rue. Le problème des déjections canines est soulevé plusieurs fois.



- 1- Garantir la sécurité et l'accessibilité aux PMR sont des critères **très importants**
- 2- Végétaliser, embellir la commune, pouvoir stationner à proximité des commerces, et se balader à pied sont des critères **importants**
- 3- Disposer de bancs et pouvoir venir en vélo des critères **moyennement importants**

Une rue commerçante où le stationnement est important

Les réponses des 18 commerçants ont été extraites afin de faire une analyse plus spécifique de leurs attentes, perceptions et besoins. 16 ont entre 20 et 59 ans, 2 commerçants ont plus de 60 ans, et 1 est considéré comme personne à mobilité réduite.



L'image perçue est moyenne ou bonne pour 89%, 11% ont une mauvaise image de la rue. (Même tendance que les habitants)



Les personnes restent dans les commerces 5 à 10min pour 61% et 10 à 20min pour 33%.



Ils viennent pour une moitié en voiture (50%) et l'autre moitié à pied ou autre mode doux.



Ils sont 22% à annoncer être prêt à faire jusqu'à 5 min de marche entre le stationnement et les commerces, 28% jusqu'à 3min et 44% jusqu'à 1min. Le mode de déplacement prioritaire ressort la voiture (57%) contrairement aux habitants



89% trouve pertinent de conserver les feux tricolores dans l'état actuel de la rue.

Ils sont mitigés sur l'emplacement actuel du Monument aux Morts, 56% trouve le site non propice au recueillement solennel et sécurisé.



Ils pensent que les plantations et les espaces verts en centre bourg sont bien mais qu'il en manque. Certains préfèrent prioriser le stationnement et avoir moins d'espaces fleuris.



Ils sont globalement satisfaits de la gestion des déchets dans la rue. Le problème des déjections canines est évoqué tout comme les papiers et mégots jetés par terre.



- 1- Pouvoir **stationner proche des commerces** et garantir la sécurité piétonne sont des critères **très importants pour les commerçants**
- 2- Végétaliser, embellir la commune, pouvoir stationner à proximité des commerces, et se balader à pied sont des critères **importants**
- 3- Disposer de bancs, améliorer l'accessibilité piétonne, se balader à pied et pouvoir venir en vélo des critères **moyennement importants**

Au niveau des commentaires libres 3 évoquent la mise en sens unique, 5 demandent la remise en place de 7 à 8 places de stationnement qui ont été supprimés au cours des 10 dernières années.

CITYKOMI... vers ILLIWAP

La mairie va basculer progressivement de l'application Citykomi à l'application Illiwap dans le cadre du contrat global établi par Loire Forez-Agglomération pour les 87 communes de son territoire. Vous pouvez dès maintenant télécharger la station illiwap de la commune sur votre portable. A compter du 1er mars seule l'application Illiwap sera active !



Déjections canines

Contribuons ensemble à la qualité de notre cadre de vie !

La Municipalité vous informe que l'amende en cas de déjection canine sur les espaces publics s'élève désormais à 135€.

Rappel : la mairie met gratuitement des sacs à disposition des propriétaires de chien pour ramasser les déjections de leur animal. Les sacs sont disponibles à l'accueil de la mairie. Merci à tous pour vos efforts et votre civisme, afin de garantir la propreté de la commune.



Verre Nouveau point d'apport volontaire

Loire Forez-Agglomération a installé un nouveau point d'apport volontaire pour le verre sur notre commune.

Il est situé rue Carles de Mazenod sur le parking du Colombier.



Collecte des déchets En route vers la tarification incitative

Les différents services liés à la gestion des déchets ont un coût, principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), prélevée sur la taxe foncière des propriétaires.

Loire Forez-Agglomération qui a la compétence de la gestion des déchets a décidé d'aller progressivement vers une tarification incitative pour la gestion des déchets, avec une part variable en fonction de la production de déchets non valorisables (bac gris). Cela doit nous permettre de réduire la quantité de déchets, d'être plus vertueux sur le plan environnemental et de maîtriser les coûts du service (déchèteries fixes et mobiles, collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, transfert, traitement) qui ne cesseront d'augmenter.

Depuis 2022, Loire Forez-Agglomération travaille de pair avec toutes les communes du territoire sur ce sujet complexe. Le conseil communautaire de septembre 2022 a acté la mise en place d'une tarification incitative, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) en janvier 2026.

En 2024, Loire Forez-Agglomération distribuera de nouveaux bacs gris, munis de puces, et adaptera les points d'apports volontaires avec carte d'accès pour les riverains. En 2025, une phase "à blanc" permettra de compter et de tester le matériel avant la mise en place effective en 2026.

Plus d'informations : www.loireforez.fr (rubrique déchets)
dechets@loireforez.fr
N° vert : 0800881024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Bio déchets

Plus d'informations :
www.loireforez.fr (rubrique déchets)
dechets@loireforez.fr
N° vert : 0 800 881 024
(appel gratuit depuis un poste fixe).

Quelles sont vos obligations depuis le 1^{er} janvier 2024 ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être déposés dans le sac des ordures ménagères...

Loire Forez-Agglomération vous accompagne sur le compostage de vos déchets de la cuisine et du jardin. Vous pouvez participer à une séance d'informations et acheter un composteur à tarif préférentiel : Composteur + bioseau offert : 25 € Kit complet (composteur, bioseau, brass compost) : 35 € - tarifs subventionnés à 65% par l'Agglomération.

Le compostage "partagé", c'est possible aussi !

Vous n'avez pas la place pour un composteur individuel ? Pourquoi ne pas installer un composteur partagé dans votre quartier, au pied de votre immeuble ou dans votre établissement ? L'Agglomération vous accompagne pour cette démarche : fourniture du matériel, formation et accompagnement pendant 3 ans.

A savoir : pour l'instant, il n'y a pas de sanction prévue. Il n'y a pas non plus d'obligations pour les ménages, ni d'objectifs de performances pour la collectivité. Toutefois, la valorisation des biodéchets est une obligation européenne et il ne sera plus possible de mettre en décharge ou en centre de valorisation énergétique des résidus contenant des biodéchets à partir de janvier 2025.



État civil

2023

En 2023, la mairie a célébré 12 mariages, enregistré 23 pacs, 39 naissances et 48 décès.

Les mariages

avec autorisation de parution

FONTAN Lucas Corrado José François Jacques
& GOMES GONÇALVES Marie-Thérèse, le 01/04/2023
PONS Jonathan Matthieu & GACHET Estelle, le 06/05/2023
LEVACHER Jérémy Pascal Christian & ALVADO Lucile, le 01/07/2023
BONNEFOY Rémi Jean-Marcel & PENA Céline, le 29/07/2023

Les naissances

avec autorisation de parution

MAGAT Eliott, le 03/03/2023
PASQUIER Inhaé Sandra, le 10/03/2023
PASQUIER Éren, le 10/03/2023
ROMAIN Matthew Pierre Christian, le 04/04/2023
LAFOND Manon, le 06/05/2023
BERNARD Lise, le 09/06/2023
TRIOULEYRE Anna, le 03/07/2023
MARTIN Milo Jean José, le 28/07/2023
VOLDOIRE Nolan, le 30/07/2023
NEUBERT COULON Victoire Patricia Christine, le 20/08/2023
BEROUJON Lucas, le 06/09/2023
AMERIO Esteban Clément Jonathan, le 14/09/2023
GANIVET Alice Rose Manon, le 19/10/2023
ROUSSET Gaspard, le 18/11/2023
MARTIN Lino Romain Florent, le 20/11/2023
SECHAL Ivy Paule Marie-Claudette, le 20/11/2023
DOS SANTOS ALBERTO Gianna, le 06/12/2023
CHARRIER Rose, le 10/12/2023

Les décès

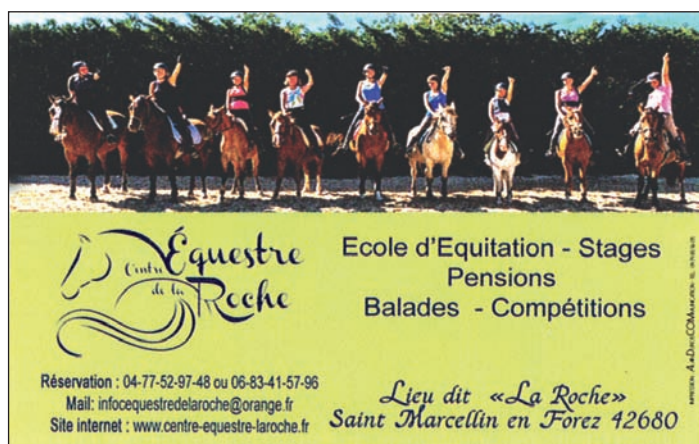
BLANCHON Roger Claude Marie, le 31/12/2022
BROUILLAT Marcel Alexis, le 02/01/2023
VARAGNAT Henri Marius, le 04/01/2023
GRATTON Paul Jean Marius, le 05/01/2023
LEMESLE Christian Robert François, le 11/01/2023
BERTHET Paul Claude Maurice, le 12/01/2023
ROLLAND Jean Henri, le 26/01/2023
MAHINC Félix Célestin, le 28/01/2023
ROMEZIN Romuald Georges Roger, le 02/02/2023
FANGET Renée Jacqueline Joséphine veuve JANIN, le 12/02/2023
CHOSSON Jean Félix, le 18/02/2023
SEUX Andrée Lucette Antoinette veuve XIMÉNÈS, le 20/02/2023
BEGON Odile Marie veuve BRUYÈRE, le 03/03/2023
COIFFET René Jean Antoine, le 12/03/2023
CHAUTARD Marcelle Louise veuve FERRAGNE, le 14/03/2023
VIALATTE Georgette Andrée veuve ABATTU, le 20/03/2023
NOAILLY Alice Catherine Julienne épouse BRUYÈRE, le 06/04/2023
CHAPELON Michelle Célestine Andrée épouse MOUNIER, le 20/04/2023
BAROUX Louis Marcel, le 21/04/2023
CHANDY Jeanne veuve MARTIN, le 27/04/2023
FURNON Jean Marie Fernand, le 03/05/2023
POUILLY Julien Antoine Claudius, le 27/04/2023
GUICHARD Josette Vasthie veuve POMMERETTE, le 28/04/2023
FAUCHER Bernard Jean Noël, le 20/05/2023
CARLONE Maurice, le 30/05/2023
GIBERT Marie Rose veuve DELABRE, le 05/06/2023
PERBET Jeanine Pierrette épouse ASTIER, le 21/06/2023
PLINVERT Hélène Marie Françoise veuve BLANCHARD, le 22/06/2023
RELAVE Véronique Jeanne veuve NAPPÉ, le 09/07/2023
BREUIL André Marius, le 07/08/2023
PREYNAT Jean Roger Eugène, le 15/08/2023
PARAT Yvonne Marie Pierrette veuve HAON, le 20/08/2023
TREYVE Solange Jacqueline Rosalie, le 20/08/2023
URSO Gaëtan, le 24/08/2023
POIX Jean Benoit, le 02/09/2023
MAZET Pierre Marie Marcel, le 12/09/2023
HENRY Yves Humbert Antoine Marie, le 29/09/2023
MONET Marie Louise, le 29/09/2023
MALLARD Marcelle Jacqueline, le 28/10/2023
SOARES José, le 04/11/2023
SAINT-GERMAIN Louis Auguste, le 26/11/2023
DELHORME Marcelle Jeanne veuve DANTY, le 28/11/2023
MASSARDIER Charles Louis Pierre, le 28/11/2023
ORIOU Christiane Andrée Augustine veuve GAUTHIER, le 28/11/2023
BAROUX Marguerite Jeanne veuve ROUX, le 05/12/2023
HENDOUX Claude Marcel Emile, le 11/12/2023
MICHALON Marguerite Berthe Claudette veuve BUFFERNE, le 16/12/2023
HERNANDEZ Jackie Antoine, le 21/12/2023.



Orpi
Agence du Cinépole

04 82 82 50 02

VENDRE & ACHETER
avec le 1er réseau immo de
France, c'est **RASSURANT** !



Centre Equestre de la Roche

Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail : infoequestredelaroch@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroche.fr

Lieu dit « La Roche »
Saint Marcellin en Forez 42680



MOULANGER AUTOMOBILES

ZAC DES PLAINES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
 ☎ 04 77 52 83 73 ✉ contact@moulanger-automobiles.com

Reparations mécaniques – Vente véhicules neufs & occasions



Julien Paysagiste

Bénéficiez de 50% de réduction/crédit d'impôt sur vos petits travaux de jardinage

Entretien - Création Parcs et Jardin
 Petite maçonnerie
 Taille - Elagage - Tonte

779 Route d'Aboën - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
 06 67 99 87 92 - chaizejulien@free.fr



POMPES FUNÈBRES
Marianni

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
 6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59



Michalon Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez
 06 02 12 67 18
 michalon.c@hotmail.fr



CARROSSERIE MOULANGER

⚠ N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vos sinistres !

ZAC LES PLAINES
 42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
 ☎ 04-77-52-83-73 ✉ carrosserie@moulanger-automobile.com

RÉPARATION CARROSSERIE - GRÈLE - RÉPARATION JANTES - RÉPARATION IMPACT - REMPLACEMENT PARE-BRISE - DÉBOSELAGE

NOUS NE SOMMES PAS AGRÉÉS, MAIS C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

Pas d'avance de frais suite aux réparations
 Véhicule de courtoisie mis à disposition gratuitement



5F Assainissement

Vidange fosses septiques
 Débouchage canalisations
 Pompe de relevage
 Bacs à graisses
 Nettoyage puits
 Curage ...

Eric Fauvet
 06 89 39 60 92
 5fassainissement@orange.fr
 5f-assainissement.fr

Intervention rapide
 Devis gratuits



SUPER U
 SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
 OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

U BILLETTERIE
 U location
 U DRIVE coursesu.com



EXPLOITATION
CHOLTON
 Eau et Assainissement

Mercredis 13 & 20 décembre

Distribution de tickets de cinéma

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez a distribué, comme chaque année, une place de cinéma à chaque collégien Marcellinois sur présentation de leur cahier de correspondance. Ce ticket permet à chaque collégien d'assister à la projection de leur choix au Family Cinéma.



Samedi 16 décembre

Distribution de Colis aux Aînés



Le CCAS a offert aux Aînés de 70 ans et plus, un colis gourmand de Noël. Au total, 506 colis (286 individuels et 180 doubles pour les couples, 40 colis aux résidents de l'EHPAD Les Bleuets) ont été distribués par les membres du CCAS et les élus du Conseil Municipal. Le budget consacré aux colis est de 12 600 €.

Jeudi 28 décembre

Colis de Noël et visiteurs de haut vol à l'EHPAD "Les Bleuets"

Le CCAS a offert un colis aux résidents de l'EHPAD "Les Bleuets" ainsi qu'un spectacle dédié aux oiseaux de proie présenté par la Volerie du Forez. Les résidents ont pris beaucoup de plaisir durant cet après-midi un peu particulier.



Bruyas
 AMBULANCE TAXI VSL
 04 77 02 01 25

**TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (TPMR)
 TRANSPORT DE COLIS URGENTS**



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Dossier

Saint-Marcellin-En-Forez, commune candidate au label Village fleuri !

Le concours des villes et villages fleuris est un concours créé en 1959, organisé en France pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes et villages. Il est gratuit et ouvert à toutes les communes. Les récompenses vont de 1 à 4 fleurs. Les pancartes de 1 à 3 fleurs sont désignés par le comité régional qui sélectionne les villes et villages susceptibles d'obtenir une récompense. La quatrième fleur et le Grand Prix sont attribués par le conseil national. Avec le temps, les critères ont évolué, et prennent désormais en compte les aspects environnementaux (biodiversité, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, système de gestion...) et de soutenabilité du fleurissement.

La commune de Saint-Marcellin-En-Forez s'est inscrite à la démarche des "Villes et villages fleuris" auprès du conseil régional, sur l'initiative de Ludovic Buisson, responsable des services techniques, avec l'appui du maire et des élus. C'est la première fois que la commune participe à ce concours, avec l'aide des agents municipaux qui entourent de toutes leurs attentions les massifs fleuris qui embellissent la commune. Plusieurs critères entrent en jeu pour obtenir le label. Le patrimoine doit être valorisé avec des espaces verts qui sont une composante essentielle de la qualité de

vie ; des promenades, aires de jeux, places bien entretenues et fleuries. Le jury est aussi sensible au fait que les réseaux soient enfouis et non apparents, qu'à la politique d'isolation thermique des bâtiments ainsi qu'à la gestion de l'éclairage public et à la réduction de la consommation d'eau potable pour l'arrosage.

En résumé, la commune doit être mise en valeur pour favoriser l'accueil des visiteurs, tout en favorisant le lien social et en prenant garde à préserver l'environnement.

Pourquoi concourir ?

Saint-Marcellin-En-Forez fait depuis plusieurs années des efforts environnementaux et nous voulons faire connaître notre commune. Cette 1ère fleur serait un plus : elle complètera les autres points forts de la commune, comme notre patrimoine, nos nombreux aménagements et chemins de randonnées. C'est une continuité pour faire de notre commune un lieu accueillant qui devrait permettre aussi de dynamiser l'activité de nos commerçants.

L'implication des Marcellinois et le label

**Le fleurissement des habitations entre également en compte pour obtenir le label village fleuri !
Votre concours nous aidera à obtenir cette distinction puisque le fleurissement réalisé par les habitants est pris en compte par le jury régional qui visitera notre commune au cours de l'été 2024.**

Soyez nombreux à fleurir, toutes vos initiatives seront les bienvenues !

Opération "Fleurissement des pieds de murs"

Un sachet de graines de vivaces fleuries **offert** !

La commune offrira aux Marcellinois(es) de la commune qui le souhaitent un sachet de mélange de graines de vivaces fleuries à semer dès le mois de septembre au sein de leur propriété à la seule condition que le semis soit visible du domaine public. Cette opération de distribution de mélange de graines vivaces fleuries pour "pieds de murs" rentre dans le cadre :

- de l'embellissement, de l'entretien et de la qualité des espaces publics,
- du lien social (action d'animation et de sensibilisation auprès de la population),
- de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Enfin, cette démarche volontaire permet de valoriser l'identité paysagère et plus généralement la qualité de vie et l'attractivité de la commune.



A savoir :

Cette opération est réservée aux habitants de Saint-Marcellin-En-Forez.

Seules les réalisations visibles de l'espace public (de la rue, d'une place...) seront prises en compte. L'entretien des semis sera ensuite assuré par les habitants eux-mêmes : arrosage si manque de pluie, désherbage si plantes invasives, plantation en cas de besoin. Les habitants souhaitant participer devront s'inscrire en mairie au plus tard le 27 avril 2024.

Les sachets de graines seront disponibles, avec une notice explicative pour semer et entretenir, à l'accueil de la mairie à partir du 21 juin 2024. Si vous respectez les critères ci-dessus un sachet de mélanges vivaces fleuris vous sera remis (un seul par foyer)

Opération Graines de "Pieds de mur"

Bulletin à retourner en Mairie avant le 27 avril 2024.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je souhaite avoir un sachet de mélanges de graines vivaces fleuries pour "pieds de murs"

Le sachet sera à retirer, à partir du 21 juin 2024, en mairie avec une notice explicative pour semer et entretenir.

Votre adresse est nécessaire pour identifier votre propriété afin que les semis ne soient pas considérés comme des mauvaises herbes et qu'elles se développent dans de bonnes conditions.

Fait à Saint Marcellin en Forez, le

“village fleuri”

Concours communal de Fleurissement

Chaque année, les Marcellinois qui le souhaitent peuvent participer au fleurissement de leur village en s'inscrivant au concours des Maisons fleuries (fenêtres, balcons, jardins, cours). La Commune, récompense à ce titre les personnes ayant réalisé des aménagements floraux visibles de la voie publique.

Au-delà de la compétition, ce concours apporte dès la fin du printemps et jusqu'au début de l'hiver, un agrément supplémentaire à notre commune et pour tous ceux qui y passent.



Bulletin de participation Concours des Maisons Fleuries 2024

Bulletin à retourner en Mairie avant le 24 juin après avoir pris connaissance de la charte (disponible sur le site Internet de la Mairie et à l'accueil de la Mairie).



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Par mon inscription à ce concours, je confirme avoir pris connaissance de la charte et autorise le jury à photographier mes réalisations végétales et florales et l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours.

Je souhaite concourir dans la catégorie suivante :

- Maison, villa avec jardin, cour... Maison avec balcon, fenêtre, terrasse
- Autre (ex : commerce, ferme...) :
- "Les Petits Jardiniers en herbe" (*plantations réalisées par les enfants*)
- Préciser nom, prénom et âge de l'enfant :

Infos/développement durable :

- Système d'arrosage : Puits Goutte à goutte Récupérateur d'eau de pluie Autre
- Utilisation de paillis contre l'évaporation de l'eau Utilisation de compost Utilisation de fertilisants naturels
- Autres (à préciser)

Fait à Saint Marcellin en Forez, le



Opération FLORE ET SENS

La commune de Saint-Marcellin-en-Forez participera en 2024, avec 14 communes, à l'opération FLORE ET SENS qui se tiendra, cette année, dans le parc Mellet Mandard de Saint-Just-Saint-Rambert.

Chaque commune aura un aménagement paysager de 16m² à réaliser sur un thème précis.

Cet espace, ouvert au public de juin à octobre 2024, permettra à toutes et tous de découvrir diverses créations des espaces-verts de notre commune mais aussi celles des autres villes participantes.

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

L'HORME

3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22

**SORBIERS**

9 rue Jean Berthon
ZI du moulin Gilier
04.77.53.80.68

SAINT-GENEST-LERPT

Dourdel
04.77.90.95.06

PIERRES NATURELLES // GRÈS CÉRAMÉ // BOIS // GALETS DÉCORATIFS // PAREMENTS MURAUX // GABIONS

4 AGENCES & 1 E-SHOP SPÉCIALISÉS EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...




PATRICK VERRIERE

T R A I T E U R

Rétrospective

Les principaux évènements de la **vie associative...**

Vendredi 1er septembre Inauguration du sentier botanique de l'ASSEN



Début septembre, l'ASSEN a inauguré son sentier botanique. Dans une ère marquée par les défis du changement climatique, ce sentier devient un espace privilégié pour revaloriser nos forêts, identifier les différentes espèces et envisager l'évolution de nos écosystèmes boisés traditionnels. Ces panneaux, fidèles à notre époque, sont également munis de QR codes. Ces codes, résultat de la collaboration entre les élèves des écoles élémentaires et l'ASSEN, permettront à chaque visiteur d'accéder à des informations complémentaires en ligne, directement sur le site internet de l'association.

Dimanche 24 septembre Dernier dimanche de l'année des puces Marcellinoises organisées par l'ASSEN

Les puces 2023 ont été un bon cru. Elles ont rassemblé sur 20 dimanches du 30 avril au 24 septembre, 2266 exposants pour près de 4000 visiteurs, dans une ambiance traditionnelle. Une partie des recettes de cette année, a permis à l'ASSEN de réaliser le sentier botanique avec plus de 25 espèces d'arbres conditionnés pour s'adapter au réchauffement climatique.



Dimanche 17 septembre Journée du Patrimoine : une mobilisation de plus de 300 personnes sur la journée

Les traditionnelles visites du village, de l'hôtel de Tournon, du manoir du Colombier, de la Maison de l'Armorial et de l'hôtel de Bouthéon ont attiré de nombreux amateurs d'Histoire mais la plus belle réussite de cette journée a été l'opération "Ça cartonne 2" animée par l'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant.



Zoom sur l'opération "Ça Cartonne 2!"

La porte des Estres a été restituée en lieu et place de son existence passée. Voilà 900 ans que des Marcellinois avaient, eux-aussi, bâti un pont-levis pour se protéger.

Les enfants de l'école maternelle avaient réalisé les "tuiles" de la bretèche (élément défensif du village au Moyen-Âge) et les résidents de l'EHPAD "Les Bleuets" avaient dessiné l'eau des douves (existantes à cette époque) à franchir.

L'ouverture de la porte a permis l'accueil du comte Guy de Forez qui a nommé un capitaine-châtelain, à qui il a remis les clefs de la ville. Cette saynète a été l'occasion de rappeler l'histoire réelle de notre commune.

Cette reconstruction éphémère en cartons, réalisée par l'association "Patrimoine Vivant", s'est déroulée pour le plaisir partagé des petits et des grands. Enfin, chevaliers, damoiselles et ménestrels se sont laissés conter la ville au temps du Moyen Âge, le temps d'un défilé en costumes dans les recoins de notre vieux bourg et de notre histoire avant la destruction finale de ce bel ouvrage éphémère, œuvre de tous les Marcellinois présents.

L'ASSEN, partenaire de l'opération, a récupéré les cartons pour alimenter le compost des jardins familiaux.



Samedi 30 septembre C'était jour de fête à l'EHPAD "Les Bleuets"

Cette journée festive a été un véritable succès, tant pour les résidents que pour leurs familles. Elle a permis de créer de bons souvenirs et de renforcer les liens intergénérationnels.



Dimanche 8 octobre : Repas Saint-Vincent

L'Association Saint-Vincent organisait son traditionnel repas des vendanges avec au programme, variétés, valse, paso-doble et tangos, entrecoupés de quelques morceaux disco années 80 avec Daniel Torti & sa chanteuse Alexandra. Une journée conviviale et festive où les quelques 140 participants se sont régalés des 3 jambons à la broche préparés sur place le matin même. Tout le monde est reparti enchanté en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.



Samedi 30 septembre Expo Couvige Familles Rurales

L'exposition du couvige de Familles rurales a été une journée riche en rencontres entre dentellières qui se sont appliquées et ont travaillé avec plaisir, dans une ambiance conviviale, devant le public.



Samedi 14 octobre : Théâtre avec "Les Carrés M'en Fou"

Le comité des fêtes proposait du théâtre avec "Les Carrés M'en Fou". Des artistes exceptionnels avec une comédie explosive "y'a de L'Otage dans L'Air" dans une salle comble où le public a passé un grand moment de détente et de rires.



Samedi 30 septembre Concert Tributes Goldman & Balavoine organisé par l'OMA

Les musiciens du groupe LAKOTA ont fait vibrer le public marcellinois avec le meilleur de Daniel Balavoine et de Jean-Jacques Goldman.



Dimanche 15 octobre : Loto

C'est dans la salle Bernard Rouby que s'est déroulé, dans une ambiance conviviale, le loto organisé par le sou des Écoles Marcellinois. Globalement, la manifestation fut une réussite.



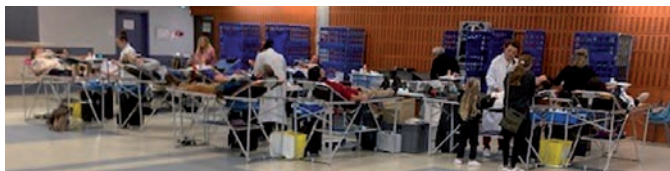
Vendredi 20 octobre : Forez Rétro Auto Moto

L'association Forez Rétro Auto Moto remerciait ses sponsors.



Mardi 24 octobre : Don de Sang sur la Commune

Mardi 24 octobre, l'Amicale pour le Don De Sang Bénévole, Sury Le Comtal, Saint Marcellin, Bonson en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang de Saint-Etienne, a organisé une collecte de sang sur la commune qui a accueilli 144 donneurs dont 13 nouveaux.



Calendrier des Collectes 2024

- Vendredi 23 Février de 15h à 19h
Pôle Festif de l'Onyx (chartonnes) à Sury-Le Comtal
- Lundi 22 Avril de 15h à 19h
Salle Bernard Rouby à Saint-Marcellin-En-Forez
- Mardi 18 Juin de 15h à 19h
Salle Barbara à Bonson
- Mardi 23 Juillet de 15h à 19h
Salle Bernard Rouby à Saint-Marcellin-En-Forez
- Vendredi 23 Août de 15h à 19h
Pôle Festif de l'Onyx (chartonnes) à Sury-Le Comtal
- Jeudi 24 Octobre de 15h à 19h
Salle Barbara à Bonson
- Mardi 24 Décembre de 9h à 12 h et de 15h à 19h
Salle Barbara à Bonson

Mercredi 25 octobre et samedi 25 novembre : Danser Bouger Bouger

L'année 2023 s'est terminée pour Danser Bouger Bouger (DBB) par la Zumba party "Halloween" et la Zumba caritative "Années 80" au profit du Téléthon. Ces deux soirées se sont déroulées dans une super ambiance.



Lundi 6 novembre : FNACA

Lundi 6 novembre 2023, le comité local de la Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord (Fnaca) a tenu son assemblée générale, sans son président, Jacky Cheucle, qui a donné sa démission pour raisons de santé. Suite à cette assemblée générale, Marcel Bonnefoy, membre présent et actif depuis de nombreuses années, succède à Jacky Cheucle à la présidence. Il est entouré d'un bureau constitué de Mme Faure, Messieurs Cheucle, Dupuy, Goutte, Meynard, Moulin Riocreux et Salardon, le porte-drapeau étant Jean Eckert.



Vendredis 10 novembre & 8 décembre SMAC

Saint Marcellin Art et culture (SMAC) a proposé avec Altaïr conférences deux documentaires au cours de cette fin d'année. Le premier documentaire sur « Le Mekong » était de Philippe Jacq et le deuxième sur les "Peuples du froid" de Jacques Decoin. Ces conférences sont suivies de véritables moments d'échanges avec ces conteurs du monde.



Vendredi 17 novembre & samedi 18 novembre 4^{ème} Salon des vins de l'AOC (Apprentis Œnologues Club) Marcellinois

Une très belle édition avec 21 viticulteurs et 9 stands de gastronomie qui a accueilli un grand nombre de visiteurs et enregistré un chiffre très positif pour les viticulteurs au regard des ventes réalisées. Le salon des vins vous donne rendez-vous l'année prochaine le 3ème week-end de novembre.



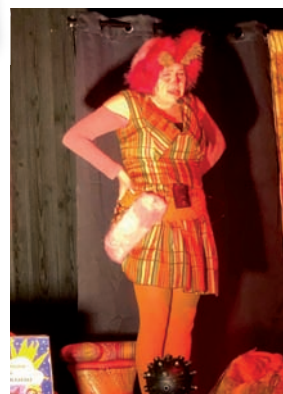
Téléthon Marcellinois

Il s'est achevé le lundi 12 décembre par la traditionnelle remontée de fonds qui enregistre un résultat opérationnel de 12 952,73€. Le téléthon Marcellinois restera, cette année encore, une belle réussite, riche en événements et généreux en terme financier.



Mercredi 27 décembre

Le spectacle "Chabadou" Le chat sauvage a rassemblé près de 80 enfants et leurs parents. Proposé par l'OMA ce spectacle interactif a ravi les enfants et s'est terminé autour d'un goûter.



Entreprendre à Saint-Marcellin-en-Forez

LE PANIER FOREZIEN

Arnaud Pallandre vient de reprendre le primeur de la rue de la Libération. Arnaud a un cursus en hôtellerie restauration. Après 5 ans dans le monde du salariat, il a décidé de se lancer dans cette belle aventure de reprendre un magasin. Ce qui lui plaît dans ce nouveau challenge est la proximité avec les clients, le plaisir de proposer une jolie gamme de fruits et légumes, de fromages ainsi qu'une partie épicerie de dépannage et aussi de travailler à Saint-Marcellin-En-Forez qui a su conserver un esprit village.



LE PANIER FORÉZIEN

23 Av. de la Libération • 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
lepanierforezien@gmail.com • Tél. 07 66 46 11 02

BARBARA SABY

CONCEPTRICE-REDACTRICE & CONSEIL EN COMMUNICATION ET MARKETING



BARBARA SABY
Conceptrice-Rédactrice

Habitante de la commune depuis 7 ans, et après plus de 18 ans d'expérience professionnelle dans de grandes agences de communication stéphanoises, Barbara Saby a créé une activité de conceptrice-rédactrice et conseil en communication freelance depuis le 1er Septembre.

Elle accompagne et conseille les entreprises, les artisans et commerçants, ainsi que les associations, dans l'élaboration de leur stratégie de communication et dans la création de leurs contenus de communication imprimée ou digitale (logo, carte de visite et papeterie, charte graphique et éditoriale, conception-rédaction pour communication imprimée : brochures, flyers, articles de presse ... et pour la communication digitale : contenus de site web, de votre blog).

En savoir plus : www.barbarasaby.com
06 09 51 56 67 • bsaby.conceptricedactrice@gmail.com

**Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs,
vous souhaitez annoncer gratuitement le lancement
de votre activité dans le bulletin municipal ?**

Envoyez un mail à Christiane Cluzel :
christiane.cluzel@saintmarcellinforez.fr

AMELIE BOVE

FLEURISTE EVENEMENTIEL

Amélie Bove vient de créer son entreprise de fleuriste événementiel avec l'aide d'une amie fleuriste, avec pour objectif, rendre chaque événement inoubliable. Elle propose sur le secteur de la Loire, décoration florale d'événements (mariage, anniversaire, baptême etc.) mais aussi décoration aux entreprises (vitrine à thèmes, cadres végétaux artificiels), abonnements funéraires pour permettre une gamme de services complets autour de la fleur et pouvoir combler toutes vos attentes dans ce domaine.



Contact : 06 05 09 27 13 • event-by.aa@laposte.net

Sur les réseaux :

Facebook : [EventByAA](https://www.facebook.com/EventByAA) • Instagram : [eventbyaa42](https://www.instagram.com/eventbyaa42)

SAINT-MARCELLIN FAÇADES (SMF)

L'entreprise SMF a démarré son activité sur la commune en mars 2023. Elle est à votre service pour effectuer tous vos travaux de façade.

**Tous travaux de façades
Neuf et rénovation**

☎: 06.62.92.05.35
☎: 06.12.62.05.89
✉: smf4226@gmail.com

Devis gratuit

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal N°27 de septembre 2023.

**Le numéro de téléphone de Grégoire Giroux, Ostéopathe,
est le 06 41 01 88 13.**

La prise de rdv peut se faire par téléphone et également via Doctolib.

Informations Municipales

Résultats de la consultation sur le réaménagement de la rue de la Libération et de la place des Combattants

Une rue piétonne, fonctionnelle et un peu plus verte

Le questionnaire a principalement été rempli par des non commerçants (95.9%), n'habitant pas la rue (97.3%), entre 20 et 60 ans (76.1%). 18 commerçants ont répondu sur 444 questionnaires remplis (04/12/2023)

Les participants empruntent majoritairement la rue plusieurs fois par semaine et fréquentent les commerces.



L'image perçue est moyenne ou bonne pour 68.8%, 13.6% ont une mauvaise image de la rue.



Les personnes restent dans les commerces 5 à 10min pour 60% et 10 à 20min pour 34%.



Ils viennent pour une bonne moitié en voiture (65.1%) et l'autre moitié à pied ou autre mode doux.



Ils sont 27.1% à annoncer être prêt à faire jusqu'à 5 min de marche entre le stationnement et les commerces, 33.9% jusqu'à 3min et 27.8% jusqu'à 1min. Le mode de déplacement prioritaire ressort donc à pied ou à vélo (80%)



79.9% trouve pertinent de conserver les feux tricolores dans l'état actuel de la rue.

Ils sont partagés sur l'emplacement actuel du Monument aux Morts, 57.4 % trouve le site non propice au recueillement solennel et sécurisé.



Ils pensent que les plantations et les espaces verts en centre bourg sont bien mais qu'il en manque. Certains préfèrent prioriser le stationnement et avoir moins d'espaces fleuris.



Ils sont globalement satisfaits de la gestion des déchets dans la rue. Le problème des déjections canines est soulevé plusieurs fois.



- 1- Garantir la sécurité et l'accessibilité aux PMR sont des critères **très importants**
- 2- Végétaliser, embellir la commune, pouvoir stationner à proximité des commerces, et se balader à pied sont des critères **importants**
- 3- Disposer de bancs et pouvoir venir en vélo des critères **moyennement importants**

Une rue commerçante où le stationnement est important

Les réponses des 18 commerçants ont été extraites afin de faire une analyse plus spécifique de leurs attentes, perceptions et besoins. 16 ont entre 20 et 59 ans, 2 commerçants ont plus de 60 ans, et 1 est considéré comme personne à mobilité réduite.



L'image perçue est moyenne ou bonne pour 89%, 11% ont une mauvaise image de la rue. (Même tendance que les habitants)



Les personnes restent dans les commerces 5 à 10min pour 61% et 10 à 20min pour 33%.



Ils viennent pour une moitié en voiture (50%) et l'autre moitié à pied ou autre mode doux.



Ils sont 22% à annoncer être prêt à faire jusqu'à 5 min de marche entre le stationnement et les commerces, 28% jusqu'à 3min et 44% jusqu'à 1min. Le mode de déplacement prioritaire ressort la voiture (57%) contrairement aux habitants



89% trouve pertinent de conserver les feux tricolores dans l'état actuel de la rue.

Ils sont mitigés sur l'emplacement actuel du Monument aux Morts, 56% trouve le site non propice au recueillement solennel et sécurisé.



Ils pensent que les plantations et les espaces verts en centre bourg sont bien mais qu'il en manque. Certains préfèrent prioriser le stationnement et avoir moins d'espaces fleuris.



Ils sont globalement satisfaits de la gestion des déchets dans la rue. Le problème des déjections canines est évoqué tout comme les papiers et mégots jetés par terre.



- 1- Pouvoir **stationner proche des commerces** et garantir la sécurité piétonne sont des critères **très importants pour les commerçants**
- 2- Végétaliser, embellir la commune, pouvoir stationner à proximité des commerces, et se balader à pied sont des critères **importants**
- 3- Disposer de bancs, améliorer l'accessibilité piétonne, se balader à pied et pouvoir venir en vélo des critères **moyennement importants**

Au niveau des commentaires libres 3 évoquent la mise en sens unique, 5 demandent la remise en place de 7 à 8 places de stationnement qui ont été supprimés au cours des 10 dernières années.

CITYKOMI... vers ILLIWAP

La mairie va basculer progressivement de l'application Citykomi à l'application Illiwap dans le cadre du contrat global établi par Loire Forez-Agglomération pour les 87 communes de son territoire. Vous pouvez dès maintenant télécharger la station illiwap de la commune sur votre portable. A compter du 1er mars seule l'application Illiwap sera active !



Déjections canines

Contribuons ensemble à la qualité de notre cadre de vie !

La Municipalité vous informe que l'amende en cas de déjection canine sur les espaces publics s'élève désormais à 135€.

Rappel : la mairie met gratuitement des sacs à disposition des propriétaires de chien pour ramasser les déjections de leur animal. Les sacs sont disponibles à l'accueil de la mairie. Merci à tous pour vos efforts et votre civisme, afin de garantir la propreté de la commune.



Verre Nouveau point d'apport volontaire

Loire Forez-Agglomération a installé un nouveau point d'apport volontaire pour le verre sur notre commune.

Il est situé rue Carles de Mazenod sur le parking du Colombier.



Collecte des déchets En route vers la tarification incitative

Les différents services liés à la gestion des déchets ont un coût, principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), prélevée sur la taxe foncière des propriétaires.

Loire Forez-Agglomération qui a la compétence de la gestion des déchets a décidé d'aller progressivement vers une tarification incitative pour la gestion des déchets, avec une part variable en fonction de la production de déchets non valorisables (bac gris). Cela doit nous permettre de réduire la quantité de déchets, d'être plus vertueux sur le plan environnemental et de maîtriser les coûts du service (déchèteries fixes et mobiles, collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, transfert, traitement) qui ne cesseront d'augmenter.

Depuis 2022, Loire Forez-Agglomération travaille de pair avec toutes les communes du territoire sur ce sujet complexe. Le conseil communautaire de septembre 2022 a acté la mise en place d'une tarification incitative, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) en janvier 2026.

En 2024, Loire Forez-Agglomération distribuera de nouveaux bacs gris, munis de puces, et adaptera les points d'apports volontaires avec carte d'accès pour les riverains. En 2025, une phase "à blanc" permettra de compter et de tester le matériel avant la mise en place effective en 2026.

Plus d'informations : www.loireforez.fr (rubrique déchets)
dechets@loireforez.fr
N° vert : 0800881024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Bio déchets

Plus d'informations :
www.loireforez.fr (rubrique déchets)
dechets@loireforez.fr
N° vert : 0 800 881 024
(appel gratuit depuis un poste fixe).

Quelles sont vos obligations depuis le 1^{er} janvier 2024 ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être déposés dans le sac des ordures ménagères...

Loire Forez-Agglomération vous accompagne sur le compostage de vos déchets de la cuisine et du jardin. Vous pouvez participer à une séance d'informations et acheter un composteur à tarif préférentiel : Composteur + bioseau offert : 25 € Kit complet (composteur, bioseau, brass compost) : 35 € - tarifs subventionnés à 65% par l'Agglomération.

Le compostage "partagé", c'est possible aussi !

Vous n'avez pas la place pour un composteur individuel ? Pourquoi ne pas installer un composteur partagé dans votre quartier, au pied de votre immeuble ou dans votre établissement ? L'Agglomération vous accompagne pour cette démarche : fourniture du matériel, formation et accompagnement pendant 3 ans.

A savoir : pour l'instant, il n'y a pas de sanction prévue. Il n'y a pas non plus d'obligations pour les ménages, ni d'objectifs de performances pour la collectivité. Toutefois, la valorisation des biodéchets est une obligation européenne et il ne sera plus possible de mettre en décharge ou en centre de valorisation énergétique des résidus contenant des biodéchets à partir de janvier 2025.



État civil

2023

En 2023, la mairie a célébré 12 mariages, enregistré 23 pacs, 39 naissances et 48 décès.

Les mariages

avec autorisation de parution

FONTAN Lucas Corrado José François Jacques
& GOMES GONÇALVES Marie-Thérèse, le 01/04/2023
PONS Jonathan Matthieu & GACHET Estelle, le 06/05/2023
LEVACHER Jérémy Pascal Christian & ALVADO Lucile, le 01/07/2023
BONNEFOY Rémi Jean-Marcel & PENA Céline, le 29/07/2023

Les naissances

avec autorisation de parution

MAGAT Eliott, le 03/03/2023
PASQUIER Inhaé Sandra, le 10/03/2023
PASQUIER Éren, le 10/03/2023
ROMAIN Matthew Pierre Christian, le 04/04/2023
LAFOND Manon, le 06/05/2023
BERNARD Lise, le 09/06/2023
TRIOULEYRE Anna, le 03/07/2023
MARTIN Milo Jean José, le 28/07/2023
VOLDOIRE Nolan, le 30/07/2023
NEUBERT COULON Victoire Patricia Christine, le 20/08/2023
BEROUJON Lucas, le 06/09/2023
AMERIO Esteban Clément Jonathan, le 14/09/2023
GANIVET Alice Rose Manon, le 19/10/2023
ROUSSET Gaspard, le 18/11/2023
MARTIN Lino Romain Florent, le 20/11/2023
SECHAL Ivy Paule Marie-Claudette, le 20/11/2023
DOS SANTOS ALBERTO Gianna, le 06/12/2023
CHARRIER Rose, le 10/12/2023

Les décès

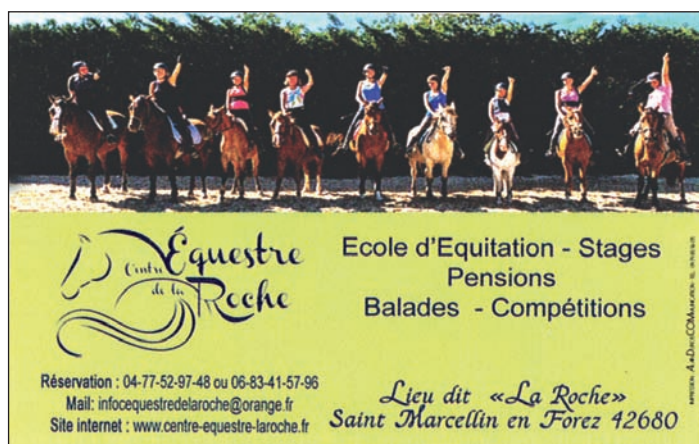
BLANCHON Roger Claude Marie, le 31/12/2022
BROUILLAT Marcel Alexis, le 02/01/2023
VARAGNAT Henri Marius, le 04/01/2023
GRATTON Paul Jean Marius, le 05/01/2023
LEMESLE Christian Robert François, le 11/01/2023
BERTHET Paul Claude Maurice, le 12/01/2023
ROLLAND Jean Henri, le 26/01/2023
MAHINC Félix Célestin, le 28/01/2023
ROMEZIN Romuald Georges Roger, le 02/02/2023
FANGET Renée Jacqueline Joséphine veuve JANIN, le 12/02/2023
CHOSSON Jean Félix, le 18/02/2023
SEUX Andrée Lucette Antoinette veuve XIMÉNÈS, le 20/02/2023
BEGON Odile Marie veuve BRUYÈRE, le 03/03/2023
COIFFET René Jean Antoine, le 12/03/2023
CHAUTARD Marcelle Louise veuve FERRAGNE, le 14/03/2023
VIALATTE Georgette Andrée veuve ABATTU, le 20/03/2023
NOAILLY Alice Catherine Julienne épouse BRUYÈRE, le 06/04/2023
CHAPELON Michelle Célestine Andrée épouse MOUNIER, le 20/04/2023
BAROUX Louis Marcel, le 21/04/2023
CHANDY Jeanne veuve MARTIN, le 27/04/2023
FURNON Jean Marie Fernand, le 03/05/2023
POUILLY Julien Antoine Claudius, le 27/04/2023
GUICHARD Josette Vasthie veuve POMMERETTE, le 28/04/2023
FAUCHER Bernard Jean Noël, le 20/05/2023
CARLONE Maurice, le 30/05/2023
GIBERT Marie Rose veuve DELABRE, le 05/06/2023
PERBET Jeanine Pierrette épouse ASTIER, le 21/06/2023
PLINVERT Hélène Marie Françoise veuve BLANCHARD, le 22/06/2023
RELAVE Véronique Jeanne veuve NAPPÉ, le 09/07/2023
BREUIL André Marius, le 07/08/2023
PREYNAT Jean Roger Eugène, le 15/08/2023
PARAT Yvonne Marie Pierrette veuve HAON, le 20/08/2023
TREYVE Solange Jacqueline Rosalie, le 20/08/2023
URSO Gaëtan, le 24/08/2023
POIX Jean Benoit, le 02/09/2023
MAZET Pierre Marie Marcel, le 12/09/2023
HENRY Yves Humbert Antoine Marie, le 29/09/2023
MONET Marie Louise, le 29/09/2023
MALLARD Marcelle Jacqueline, le 28/10/2023
SOARES José, le 04/11/2023
SAINT-GERMAIN Louis Auguste, le 26/11/2023
DELHORME Marcelle Jeanne veuve DANTY, le 28/11/2023
MASSARDIER Charles Louis Pierre, le 28/11/2023
ORIOU Christiane Andrée Augustine veuve GAUTHIER, le 28/11/2023
BAROUX Marguerite Jeanne veuve ROUX, le 05/12/2023
HENDOUX Claude Marcel Emile, le 11/12/2023
MICHALON Marguerite Berthe Claudette veuve BUFFERNE, le 16/12/2023
HERNANDEZ Jackie Antoine, le 21/12/2023.



Orpi
Agence du Cinépole

04 82 82 50 02

VENDRE & ACHETER
avec le 1er réseau immo de
France, c'est **RASSURANT** !



Centre Equestre de La Roche

Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail : infocequestredelaroch@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroche.fr

Lieu dit « La Roche »
Saint Marcellin en Forez 42680



MOULANGER AUTOMOBILES

ZAC DES PLAINES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
 ☎ 04 77 52 83 73 ✉ contact@moulanger-automobiles.com

Reparations mécaniques – Vente véhicules neufs & occasions



Julien Paysagiste

Bénéficiez de 50% de réduction/crédit d'impôt sur vos petits travaux de jardinage

Entretien - Création Parcs et Jardin
 Petite maçonnerie
 Taille - Elagage - Tonte

779 Route d'Aboën - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
 06 67 99 87 92 - chaizejulien@free.fr



POMPES FUNÈBRES
Marianni

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
 6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59



Michalon Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez
 06 02 12 67 18
 michalon.c@hotmail.fr



CARROSSERIE MOULANGER

⚠ N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vos sinistres !

ZAC LES PLAINES
 42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
 ☎ 04-77-52-83-73 ✉ carrosserie@moulanger-automobile.com

RÉPARATION CARROSSERIE - GRÈLE - RÉPARATION JANTES - RÉPARATION IMPACT - REMPLACEMENT PARE-BRISE - DÉBOSELAGE

NOUS NE SOMMES PAS AGRÉES, MAIS C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

Pas d'avance de frais suite aux réparations
 Véhicule de courtoisie mis à disposition gratuitement



5F Assainissement

Vidange fosses septiques
 Débouchage canalisations
 Pompe de relevage
 Bacs à graisses
 Nettoyage puits
 Curage ...

Eric Fauvet
 06 89 39 60 92
 5fassainissement@orange.fr
 5f-assainissement.fr

Intervention rapide
 Devis gratuits



SUPER U
 SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
 OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

U BILLETTERIE
 U location
 U DRIVE coursesu.com



EXPLOITATION
CHOLTON
 Eau et Assainissement